

Éligibles dès 16 ans dans les commissions communales

► Dans le Jura, les jeunes Suisses sont éligibles dans les commissions communales dès l'âge de 16 ans. La plupart des responsables politiques interrogés ignoraient totalement cette possibilité d'ouvrir les jeunes à la politique, qui existe pourtant depuis 2006, selon Raphaël Schneider, le délégué aux communes. Exception Romain Schaer: «Je savais que c'était possible. Ça date de dix ans. On avait une réticence à les mettre dans les exécutifs. On avait dit de plutôt les mettre dans cette voie-là: ils ont leur mot à dire, mais pas dans la décision. Je ne peux pas dire si on a des gens de cet âge, mais on a pas mal de jeunes intéressés. C'est une manière de les profiler, de leur donner le goût de la chose politique.»

► André Burri: «Je ne savais pas. Ça me plaît beaucoup, j'ai toujours favorisé les jeunes.» Loïc Dobler se rappelle l'avoir su durant son apprentissage au secrétariat communal de Glovelier: «Je ne suis pas sûr que tous les partis soient au courant, respectivement les sections locales.» Yann Rufer: «Il faut que la personne ait la capacité de voter pour que ce soit cohérent, c'est à mon avis un droit un peu bancal.» Thomas Schaffter: «On n'a jamais pris acte de cette possibilité.» Jean-Marc Comment: «Je ne savais pas. Cela risque de nous servir.» Pierluigi Fedele: «Je ne savais pas. Une commission communale est une bonne formule pour un premier ancrage dans le monde politique.» GM